

A propos du CNU 25 et 26

Journée d'accueil en
Mathématiques
Jeudi 11 avril 2019

Composition

- En 25e (mathématiques) et 26e (mathématiques appliquées et applications des mathématiques) sections, le CNU est composé de
 - **Section 25 : 72 membres** : 48 élus et 24 nommés.
 - **Section 26 : 96 membres** : 64 élus et 32 nommés.
- # Rangs A (PR et assimilés) = # rangs B (MCF et assimilés)
 - Membres nommés le sont par le ministère.
 - Sièges pour **4 ans. Prochaines élections : automne 2019 !**
 - Possède un **bureau** :
 - 1 président (PR),
 - 2 vice-présidents (un PR et un MCF)
 - Des assesseurs (1 en section 25, 3 en section 26)

Missions

Qualification
(MCF et Pr)

CRCT

Promotion

PEDR

Suivi de
carrière ?

Qualification

→ **Qualification** aux fonctions de Maître de conférence ou Professeur

Exemple en 2016:

2016	MCF	PR
Section 25	223/307	68/75
Section 26	291/436	78/99

Promotions

“avancement de grade”

Pour les Maître de Conférences :

- > **Hors-classe** (à partir du 7ème échelon).
- > **Echelons exceptionnels.**

Pour les Professeurs :

- > **Première classe.**
- > **Classes exceptionnelles.**

Pour être promu-e, il faut candidater! Le nombre de promotions est fixé par le ministère chaque année.

Modalités de promotion

- La **moitié** des promotions (grade par grade) est attribuée **par le CNU**.
- L'autre **moitié** est attribuée **par les établissements** (promotions locales).
- Les promotions CNU sont réparties équitablement entre les sections.
- Les promotions locales sont réparties entre les établissements.

Exemples de chiffres

	2016		(*)2014
MCF HC	CNU 25 CNU 26	18/48 22/88	188* promouvables 258 promouvables
PR 1	CNU 25 CNU 26	12/74 15/84	189* promouvables 202 promouvables
PRCE 1	CNU 25 CNU 26	7/51 14/74	159* promouvables 233 promouvables
PRCE 2	CNU 25 CNU 26	10/37 9/39	76* promouvables 95 proumouvables

Prime d'Encadrement Doctoral et Recherche (PEDR)

Le CNU assure l'expertise et le « classement » des **demandes** de PEDR en trois catégories:

A (20 %), B (30%) et C (50%).

Évaluation par corps (MdC/PR) sur 4 critères:

- **Publications et production scientifique,**
- **Encadrement doctoral et scientifique,**
- **Diffusion des travaux,**
- **Responsabilités scientifiques.**

Les universités attribuent les PEDR sur la base de l'avis CNU (presque toutes) et sur des critères locaux.

Montant entre 3500 et 7000 euros (en général mais variable en fonction des universités)

Congés pour recherche ou conversion thématique (CRCT)

- Le nombre de semestres attribués par chaque section du CNU est fixé par le Ministère
- Exemple de chiffres : en 2016
CNU 25 : 8 semestres / 78 demandes/~1400 EC
CNU 26 : 9 semestres / 73 demandes / ~1800 EC
- Possibilité de demander aussi au niveau local

Suivi de carrière

- Inscrit dans le décret de 2014
- **Pourquoi ?** Les sections estiment que ce n'est pas clair.

Les sections CNU 25 et 26 élues siégeant depuis 2015 n'évaluent pas les dossiers de suivi de carrière.